

Communiqué de presse

3 ans du Prêt à Impact : Caisse d'Epargne dépasse 1,5 Md€ de financement et déjà plus de 500 000 € reversés à des associations

1^{er} décembre 2023

En octobre 2020, Caisse d'Epargne lançait son premier Prêt à Impact, une nouvelle offre pour valoriser l'engagement social ou environnemental de ses clients en indexant leur taux d'intérêt sur des objectifs de performance extra-financiers et en leur donnant la possibilité de reverser les bonifications perçues à une association. Fin 2023, Caisse d'Epargne dépassera 1,5 Md€ de financement dédié aux économies des régions via cette solution novatrice. Ces prêts ont déjà permis de reverser 500 000 € en trois ans à des associations nationales et locales.

Le Prêt à Impact est associé à des indicateurs extra-financiers qui sont essentiels pour les territoires tels que l'inclusion des personnes en situation de handicap, le développement de la mobilité décarbonée, la baisse de la consommation énergétique, etc.

Si cette offre avait alors été lancée pour le secteur de l'immobilier et du logement social, trois ans plus tard, ce sont des entreprises, des collectivités, des acteurs de l'ESS ou encore des Établissements de Santé qui peuvent tirer parti du Prêt à Impact pour contribuer à la transition environnementale, aux avancées sociales mais aussi au développement économique des régions.

Pour ce faire, le client opte pour l'indicateur de son choix et le taux d'intérêt effectif du prêt est ainsi indexé sur la performance extra-financière environnementale ou sociale de son projet. Chaque année, et pendant toute la durée de vie du prêt, si le client atteint l'objectif fixé, il bénéficie d'une bonification du taux qu'il peut décider de reverser à une association. Si l'objectif n'est pas atteint, seul le taux contractuel est appliqué.

Le Prêt à Impact a ainsi déjà bénéficié à des associations comme la Fondation Abbé Pierre qui lutte contre l'exclusion et la pauvreté ou le réseau Envie qui répare et recycle les appareils électroménagers tout en faisant de l'insertion professionnelle.

Jacques-Olivier Hurbal, Directeur du Développement Caisse d'Epargne, a déclaré : *“Depuis trois ans, pour chaque Prêt à Impact signé, nous avons travaillé avec nos clients afin de choisir une thématique sociale ou environnementale à laquelle ils souhaitent contribuer. En tant que banque coopérative œuvrant au service de tous les acteurs de nos régions, Caisse d'Epargne a la volonté de valoriser l'engagement de ses clients et d'être utile aux transformations des territoires dont la société a aujourd'hui besoin.”*

À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,8 millions de clients (dont 4,3 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Matthieu Meunier : 06 26 59 49 05
Emilie de Chezelles : 07 77 26 24 60
caissedepargne@clai2.com

Christophe Gilbert : 01 40 39 66 00 / 06 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr

groupebpce.com



caisse-epargne.fr

